



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Question au Gouvernement n° 184

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

**M. le président.** La parole est à Mme Anissa Khedher, pour le groupe La République en marche.

**Mme Anissa Khedher.** Madame la ministre des solidarités et de la santé, hier avait lieu la trentième journée mondiale du refus de la misère. Cette journée donne la parole aux plus démunis, pour qu'ils évoquent leur résistance quotidienne et leurs aspirations.

**M. Fabien Di Filippo.** Et leurs problèmes d'APL !

**Mme Anissa Khedher.** En cette journée si particulière, vous avez choisi de lancer une concertation pour définir une stratégie de lutte contre la pauvreté.

En 2014, selon l'INSEE, 14 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté. Dans certaines communes de ma circonscription, ce taux peut même dépasser 20 %, comme à Rillieux-la-Pape, voire 50 % dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à Bron et à Vaulx-en-Velin. En France, sur les 9 millions de personnes touchées par la pauvreté, 3 millions sont des enfants. Ainsi, dans notre pays, un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre.

Au-delà de ces chiffres, nous devons nous engager pour que les enfants pauvres d'aujourd'hui ne deviennent pas les adultes pauvres de demain. Il faut donc non seulement lutter contre la pauvreté existante, mais aussi prévenir celle qui vient.

Tel est le sens des mesures incluses dans le projet de notre président, Emmanuel Macron (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR et NG*), et dont la mise en œuvre est déjà bien avancée, comme en témoignent le dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire renforcé depuis septembre, la revalorisation de la prime d'activité et de certains minima sociaux ou encore la réforme dite du « logement d'abord ». (« Allô ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.)

Droit au logement, droit à la santé, droit à l'école, droit au travail, droit à la culture : il reste beaucoup à faire, mais le Gouvernement s'apprête à fixer un cap.

**M. Ugo Bernalicis.** Rien sur le logement social !

**M. Thibault Bazin, M. Pierre Cordier et M. Fabien Di Filippo .** La question !

**Mme Anissa Khedher.** Pouvez-vous, madame la ministre, nous préciser votre feuille de route pour lutter contre

l'exclusion et contre la pauvreté, et nous indiquer comment vous comptez associer les publics concernés ?  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**M. Sébastien Chenu.** Et des labos !

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Vous avez raison, madame la députée,...

**M. Aurélien Pradié.** Évidemment : c'est vous qui avez écrit la question !

**Mme Agnès Buzyn, ministre . . .**la lutte contre la pauvreté ne doit connaître aucun répit. On compte 1 million de personnes pauvres en plus depuis dix ans, et un nombre d'enfants croissant est concerné. Le visage de la pauvreté a changé ; il est plus jeune.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République et moi-même avons lancé hier une concertation avec les différents acteurs du champ qui devrait aboutir à une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes en mars 2018. Notre méthode consiste à impliquer les personnes pauvres et les associations, mais également les départements et les élus, particulièrement les maires.

Dans notre feuille de route, nous avons l'intention de suivre trois axes. Premièrement, la prévention pour les personnes les plus précaires, afin que celles-ci ne tombent pas dans la pauvreté et dans l'exclusion. Deuxièmement, l'accompagnement et la simplification des droits : le non-recours au droit étant l'un des problèmes actuels majeurs, il faut simplifier les dispositifs existants. Le dernier axe concerne la grande exclusion, qui nécessite des dispositifs d'accompagnement particuliers.

Dans cette démarche, je serai accompagnée d'un délégué interministériel... (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Sébastien Chenu.** Un nouveau copain !

**M. Thibault Bazin.** C'est l'armée mexicaine !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** ...et le plan lui-même sera interministériel, associant le ministre de l'éducation nationale, le ministre du logement, la ministre du travail, la secrétaire d'état chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**M. Christian Hutin.** Tout le monde, donc !

**M. Stéphane Le Foll.** Pas le ministre de l'agriculture ?

**M. Thibault Bazin.** C'est l'armée mexicaine en marche !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** Nous le présenterons en mars 2018. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anissa Khedher](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 184

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [19 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 octobre 2017](#)